



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-123583>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 24-123583

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE COTE ET SUD

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20000668200013

Ville : Beaune cedex

Code postal : 21208

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 21

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Identifiant interne de la consultation : 2024C54

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Coralie LUCAS

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** DC1/DC2 ou DUME
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Chiffres d'affaires des 3 dernières années
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** 3 références de prestations exécutées au cours des cinq dernières années en adéquation avec l'objet du marché

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 25/11/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE REFECTION TOITURE A LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE A BEAUNE - RELANCE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45260000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet - La réfection de la toiture de la salle plénière - La réfection partielle de la toiture terrasse intermédiaire - La reprise de l'intégralité des relevés d'étanchéité à la Maison de l'Intercommunalité à Beaune. La consultation initiale a été déclarée sans suite conformément à l'article 2152-3 du Code de la Commande Publique. En effet, la seule offre reçue était inacceptable car elle excédait largement les crédits budgétaires alloués au marché. Ce marché est passé sous la forme d'un marché à procédure adaptée en application des articles L1111-1, L1111-2 et L2123-1, et des articles R2123-1 1° et R2123-5 du code de la commande publique. Le marché est conclu à compter de sa notification. La durée du marché englobe l'ensemble des échéances et obligations contractuelles (obligations administratives, financières et garanties contractuelles). Variantes : article 2-7 du RC. Le candidat est autorisé à proposer une solution variante à condition d'avoir répondu à l'offre de base. L'offre variante devra apporter une plus-value technique, environnementale ou économique. En effet, des produits alternatifs à ce qui est prescrit au CCTP, qui sont techniquement plus adaptés et financièrement peut être plus avantageux peuvent être proposés. Un descriptif précis accompagné d'une offre financière sera remis pour l'offre variante proposée, le cas échéant. Les documents seront spécifiquement nommés Offre de Base et Offre Variante afin de permettre l'analyse des offres. L'offre de base et l'offre variante devront être déposées sur le profil acheteur dans un même pli et elles ne devront en aucun cas faire l'objet de deux dépôts.

Lieu principal d'exécution du marché : Maison de l'Intercommunalité 14, Rue Philippe Trinquet - 21200 BEAUNE

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Réfection de la toiture de la salle plénière

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45454100

Lieu d'exécution du lot : Maison de l'Intercommunalité 14, Rue Philippe Trinquet - 21200 BEAUNE

- **Description du lot :** Réfection partielle de la toiture terrasse intermédiaire et la reprise de l'intégralité des relevés d'étanchéité du bâtiment

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45454100

Lieu d'exécution du lot : Maison de l'Intercommunalité 14, Rue Philippe Trinquet - 21200 BEAUNE

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite du site est obligatoire pour remettre une offre. Les entreprises devront prendre rendez-vous avec M. Fabien ORTIZ. fabien.ortiz@beaunecoteetsud.com - 03.80.24.55.22 - 06.31.18.18.95

Autres informations complémentaires : Le DCE est librement téléchargeable sur le profil acheteur <https://www.achatpublic.com> - référence : 2024C54 Contenu du dossier de consultation : article 3-1 du RC Variantes : article 2-7 du RC Modifications de détail au dossier de consultation : article 3-2 du RC Documents à remettre au titre de la candidature : article 5-1 du RC. Afin de ne pas pénaliser les entreprises nouvellement créées et les petites et moyennes entreprises, la non-transmission de références relatives à l'exécution de prestations similaires à l'objet du marché ne sera pas de nature à rejeter la candidature. Dans ce cas, l'acheteur procédera à l'examen des capacités de l'opérateur économique sur la base des autres renseignements fournis. Conformément à l'article R2143-4 du Code de la Commande Publique, le candidat a également la possibilité de renseigner sa candidature sur le profil acheteur à l'aide du document unique de marché européen simplifié (DUME), en lieu et place de la déclaration sur l'honneur précitée et des renseignements demandés aux fins de vérification de la capacité économique et financières et des capacités techniques du candidat. Au stade de la candidature, dans le cas où les pièces minimales demandées seraient absentes ou incomplètes, l'acheteur peut demander aux candidats de compléter leur candidature, à condition qu'une pièce a minima ait été remise pour présenter la candidature. L'absence complète de pièces entraîne automatiquement le rejet de la candidature. Documents à remettre au titre de l'offre : article 5-2 du RC Critères de sélection : article 6-1 du RC. Le jugement des candidatures et des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles R2144-1 à R2144-7, R2152-6 à R2152-8, R2152-11 et R2152-12 du Code de la Commande Publique. En application des articles R2144-3 et R2161-4 du Code de la Commande Publique, les offres seront analysées en amont de la candidature. Négociation : article 6-2 du RC. Après examen des offres, l'acheteur se réserve la possibilité de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse sans négociation ou d'engager des négociations dans le respect de l'égalité de traitement des candidats. Dans le cadre de la négociation, conformément aux articles L2152-2 et R2152-2 du Code de la Commande Publique, au stade de l'analyse des offres, dans le cas où les informations minimales demandées seraient absentes ou incomplètes, l'acheteur peut demander aux candidats de régulariser leurs offres, sous réserve qu'elles ne soient pas anormalement basses. L'absence de mémoire technique ou de proposition financière ne sera pas régularisée. L'offre sera déclarée irrégulière. Signature électronique de l'acte d'engagement obligatoire : article 6-3 du RC. L'acte d'engagement sera adressé au candidat retenu après attribution du marché : il devra être signé électroniquement. L'attributaire du marché devra obligatoirement détenir un certificat de signature électronique. Si l'attributaire n'est pas en mesure de signer électroniquement son acte d'engagement, son offre sera écartée et le marché sera attribué à l'entreprise classée en deuxième position au vu du rapport d'analyse des offres. Conditions d'envoi et de remise des offres : article 7 du RC. Communication avec les opérateurs économiques : article 8 du RC Conformément à l'article R2122-7 du code la commande publique, la CABCS se réserve la possibilité de passer un marché de travaux sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet la réalisation de travaux similaires à ceux qui ont été confiées au titulaire du marché précédent passé après mise en concurrence. La mise en concurrence du présent marché a pris en compte le montant total envisagé, y compris celui des nouveaux travaux. Dans l'hypothèse où un tel marché serait passé, la durée pendant laquelle ce nouveau marché pourra être conclu ne pourra dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/10/2024